



More information is available at the website of the publisher, [Charles C Thomas, Publishers](#), in Springfield, Illinois.

On the Charles C Thomas website, you can open and read the first 26 pages of the book.

Also, the book is available at the website of [Amazon](#).

Table of Contents

Preface

Section One: Clinical Considerations and Research

1. Introduction to Parental Alienation
2. The Psychosocial Assessment of Contact Refusal
3. Parental Alienating Behaviors
4. Parental Alienation: How to Prevent, Manage, and Remedy It
5. Parental Alienation and Empirical Research
6. Recognition of Parental Alienation by Professional Organizations

Section Two: Legal Issues

7. Alienating Behaviors and the Law
8. Admissibility of the Construct—Parental Alienation
9. Parental Alienation in U.S. Courts, 1985 to 2018
10. The Importance of Voir Dire in High-Conflict Family Law Cases
11. Parental Alienation: An International Perspective
12. Tips for Expert Testimony
13. Public Policy Initiatives Related to Parental Alienation

Appendices

- A. Parental Alienation Terminology and Definitions
- B. Parental Alienation in U.S. Courts, 1985 to 2018
- C. Cases Illustrative of Alienating Behaviors
- D. Sample Motion and Brief for Extended Voir Dire

Name Index

Subject Index

List of Cases Index

PARENTAL ALIENATION – SCIENCE AND LAW

Parental Alienation – Science and Law (Aliénation parent–enfant – Science et droit) expose les travaux scientifiques à la base de l'évaluation et de l'identification de l'aliénation parent-enfant (Aliénation parentale, AP) ainsi que de l'intervention en cas d'aliénation parentale. Cet ouvrage s'adresse aux avocats, aux juges et aux juristes spécialisés en droit de la famille et leur fournit une explication détaillée des bases scientifiques des témoignages et des décisions judiciaires relatifs à l'aliénation parentale. La plupart des chapitres sont constitués de deux parties complémentaires : dans une première partie, les auteurs des différents chapitres expliquent dans quelle mesure les témoignages relatifs à l'aliénation parentale répondent aux critères applicables aux cas Frye, Daubert et Mohan et à la réglementation applicable aux témoignages d'experts stipulée par les règles américaines en matière de preuve (*Federal Rules of Evidence*). La deuxième partie consiste à réfuter les erreurs et les fausses informations courantes. Certains aspects de la théorie de l'aliénation parentale font l'objet de discussions et de désaccords.

Les éditeurs de cet ouvrage constatent avec inquiétude que le débat relatif à l'aliénation parentale dérive en certains points et que la désinformation y est largement répandue. Cet ouvrage fournit un grand nombre de données qui permettent d'y remédier. Les éditeurs et les auteurs des différents chapitres ont

une expérience solide des aspects cliniques et juridiques des divorces, du droit du garde des enfants, de l'évaluation des périodes de fréquentation ainsi que de l'aliénation parentale et des problématiques connexes.

L'équipe des éditeurs et des auteurs de cet ouvrage comprend six psychologues, trois médecins, deux travailleurs/travailleuses sociaux et un/une juge. Ensemble, ces professionnels des métiers de la santé mentale ont apporté leur contribution à plusieurs centaines de cas liés au droit de la famille. L'ouvrage comprend également quatre annexes et trois index. L'Annexe A rassemble les définitions des concepts utilisés dans cet ouvrage, pour garantir la même interprétation terminologique aussi bien chez les auteurs des différents chapitres que chez les lecteurs et lectrices. L'Annexe B fait la liste, par états fédérés, de plus de mille procédures judiciaires et procédures d'appel intentées aux États-Unis en matière d'aliénation parentale. L'Annexe C compte vingt vignettes cliniques assez dramatiques relatives à l'aliénation parentale.

Finalement, l'Annexe D intitulé « *Sample Motion and Brief for Extended Voir Dire* » (Requête et mémoire modèles en extension du voir dire) contient une demande modèle à adresser au tribunal pour faire prolonger la période d'évaluation de la compétence d'un expert proposé.